

Sujet: [INTERNET] implantatipn d'une chaudière Biomasse SARL le chêne vert

De :

Date : Fri, 23 Oct 2020 09:53:34 +0200

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Plouha le 23 oct 2020

Monsieur le préfet

Nous sommes un certain nombres de plouhatins à mesurer l'impact d'un projet d'une telle ampleur sur notre environnement.

L'intérêt de notre paysage résidant dans les petites structures, l'impact écologique se retrouve aussi dans leur capacité à porter des préjudices réduits .

Nous avons tous été surpris en passant en voiture de voir des fumées très noires sortir de cette première cheminée; les vents les portant directement sur la plage Bonaparte le cas échéant. La classe B du bois désormais permise dans le nouveau projet a de quoi nous inquiéter.

Les bois sont stockés non loin de chez moi et un ballet d'une dizaine de tracteurs attelés de grosses bennes remplies de bois m'a réveillée

par son incessance. Qu'en sera-t-il si la quantité double?

Je comprends cette intallation pour une culture qui est déjà existante.

Ce qui est fait est fait.

Ce qui est inquiétant c'est une telle ampleur dans un contexte de serres déjà installées et ne nécessitants pas une telle chaudière.

La démesure a forcément un impact démesuré et nous demandons de toute urgence une enquête sur l'impact de santé et d'écologie et d'économie touristique pour notre ville avant toute décision.

Merci de votre compréhension.